

# Régénération naturelle

La reconstitution d'une haie bocagère peut profiter des semis naturels d'arbres et arbustes. Cette méthode demande du suivi et de l'entretien mais est peu coûteuse et garantie plus de réussite, car les plants venus spontanément sont mieux adaptés.

Plusieurs situations de haie peuvent permettre ce choix :



Vieille haie Clairesemée

Évolution vers une haie comprenant des arbres

Haie ancienne à renouveler après exploitation

Talus embroussaillé

La situation de départ peut être un talus où les arbres ont été exploités récemment ou un talus nouvellement constitué.



## 5 ans plus tard

Un roncier, des genêts et ajoncs se sont développés, donnant une allure « d'abandon ». Cependant sous ce couvert, des graines ont pu germer et se développer. Un potentiel important de jeunes arbres et arbustes est présent pour la formation d'une haie future.



## Pendant 5 ans

Pour permettre aux jeunes arbres de se développer au travers de la broussaille, il faut procéder durant 5 ans environ à leur dégagement puis à leur taille.



## Semer pour accélérer la régénération

Sur un talus reconstitué, il est possible d'accélérer le processus naturel de colonisation de la végétation, en semant des glands, faines, châtaignes... prélevés sous des arbres environnants.

**Entretien :** Pour permettre le développement des jeunes plants, il est nécessaire les trois premières années de les dégager de la végétation herbacée ou semi-ligneuse, sur un rayon d'environ 50 cm au pied. Il est par contre inutile de nettoyer tout le talus. Par la suite lorsque la tête du plant dépasse la broussaille, maintenir cette végétation : elle favorise la croissance rectiligne du plant. L'ombre générée par le développement des arbres et arbustes, concurrencera progressivement le développement de la ronce.

**Distance de plantations :** Les règles en matière de distance de plantation par rapport au fonds voisin sont définies par l'article 671 du code civil sauf application de règlements particuliers locaux (PLU, lotissement, usages locaux définis par la chambre d'agriculture...). Des conventions entre les riverains peuvent permettre de se soustraire à ces règles.

## Les espèces dominantes du bocage

	Type d'arbre	Hauteur possible	Croissance	Particularités et usages	
	Aulne glutineux	Arbre de haut jet	20 mètres	Rapide	Se développe préférentiellement sur les berges des cours d'eau. Peut fournir du bois d'œuvre (placage)
	Châtaignier	Arbre de haut jet ou en cépée	30 mètres	Rapide	Présent sur sol acide, frais à assez sec. Peut fournir du bois d'œuvre, bois durable
	Chêne pédonculé	Arbre de haut jet	30 mètres	Modérée	Colonisateur de friches mais préfère les sols riches et profonds. Peut fournir du bois d'œuvre, très bon combustible
	Frêne commun	Arbre de haut jet	30 mètres	Rapide	Exige des sols riches, profonds et bien alimentés en eau. Peut fournir du bois d'œuvre, feuillage utilisé en fourrage
	Hêtre commun	Arbre de haut jet	30 mètres	Modérée	Craint les fortes sécheresses estivales. Peut fournir du bois d'œuvre, très bon combustible
	Merisier	Arbre de haut jet	20 mètres	Rapide	Préfère des sols riches et profonds - craint les sols mouilleux. Peut fournir du bois d'œuvre de grande qualité
	Noisetier commun	Arbuste en cépée	4 mètres	Rapide	Préfère les sols profonds, peu acides. Bon combustible
	Saules	Arbuste ou petit arbre en cépée	10 mètres	Rapide	Peu exigeant au type de sol. Le Saule roux reste l'espèce la plus commune du bocage costarmoricain

## Quelques espèces d'accompagnement

	Type d'arbre	Hauteur possible	Croissance	Particularités et usages	
	Aubépine monogyne	Arbuste buissonnant	6 mètres	Modérée	Présent sur sol assez sec. Plantation soumise à autorisation du fait de sa sensibilité au feu bactérien
	Fruitiers sauvages	Arbuste buissonnant ou petit arbre	2 à 10 mètres	Modérée	Supporte les sols secs, parfois très acides. Peut-être valorisé en bois d'œuvre (pommier et poirier sauvage)
	Fusain d'Europe	Arbuste en cépée	4 mètres	Modérée	Assez rustique, craint les sols très mouilleux. Fruits toxiques pour l'homme, intérêt pour la faune
	Houx	Arbuste ou petit arbre	10 mètres	Lente	Rustique, supporte l'ombre. Fruits toxiques pour l'homme. Intérêt pour la faune. Bois intéressant pour la tournerie
	If	Arbuste ou arbre	15 mètres	Lente	Exige une humidité atmosphérique élevée. Supporte l'ombre. Plante toxique pour le bétail et l'homme. Bois très apprécié pour la tournerie
	Prunellier	Arbuste buissonnant	4 mètres	Modérée	Rustique ; supporte les sols secs. Fruit comestible. Epineux
	Sureau noir	Arbuste en cépée	6 mètres	Rapide	Préfère les sols riches, bien alimentés en eau. Fruits comestibles après cuisson

Contacts : Conseil Général des Côtes d'Armor - Direction de l'agriculture, des espaces ruraux et naturels  
2, rue Jean Kuster - BP 2375 - 22023 Saint-Brieuc Cedex 1 - Tél. 02 96 62 27 10 - Fax : 02 96 62 27 28

Crédits photographiques : Conseil Général/DAERN, Association Vallée du Léguer, Comité de Bassin Versant du Léguer

Réalisé en collaboration avec :



## Le bocage, les bonnes pratiques



# Comment renouveler le bocage ?

## Régénération et reconstitution

L'histoire du bocage breton se confond avec celle de l'agriculture. Si certains talus et haies ont très tôt été construits pour clôturer la lande bretonne, le maillage dont nous héritons aujourd'hui, dessinant un paysage cloisonné appelé bocage, est relativement récent.

Sa construction a commencé dès le XVI<sup>e</sup>s. et s'est surtout développée entre 1850 et 1950 du fait de la répartition foncière et des besoins en bois.

Depuis les années 60, les exploitations agricoles doivent toutefois se moderniser. Pour répondre aux besoins de la mécanisation du secteur agricole, on assiste alors à une érosion du

maillage bocager qui s'élargit, voire disparaît localement.

La pérennisation de ce patrimoine paysager est d'abord dépendante de la gestion du bocage existant. Les haies qui subsistent vieillissent et auront disparu d'ici 50 ans faute de renouvellement.

Par ailleurs, il n'est plus à démontrer les fonctions essentielles du bocage qui incitent de nombreux territoires à sa reconstitution.

Afin de répondre à ces deux préoccupations, cette fiche fait la synthèse des différentes techniques à mettre en œuvre pour réaliser la réhabilitation du bocage par régénération naturelle ou la création d'un nouveau bocage fonctionnel.

Conseil Général



Côtes d'Armor,

un nouveau regard sur l'environnement

## Création d'un talus en terre

La création des talus de nos jours, se réalise facilement à l'aide de pelle mécanique. Ce matériel est préférable au tractopelle, car il a une capacité de travail à 180° et de tassement supérieur.

**Décapage de la végétation et de la terre végétale** pour éviter le glissement de la base du talus.

**Mise en forme de la terre**, par prélèvement sur le champ d'une fine couche de terre (5 cm de terre sur 10 m de large de part et d'autre du talus en création).

**Tassements horizontaux** au fur et à mesure de l'édification du talus. Cette opération est essentielle pour la stabilité de l'ouvrage.  
**Tassement sur les côtés** en finition.

Il est possible **d'enherber le talus** pour éviter le ruissellement de la terre et un développement trop important des plantes adventices.



## Les plantations bocagères

**Le choix d'une haie à planter doit être réfléchi en fonction de ses besoins (brise-vent, protection des animaux, gêne pour les cultures...) et du type de sols. Pour bien choisir les végétaux qui constituent la future haie, s'appuyer sur les espèces dominantes présentes dans le bocage environnant. Les essences plus rares serviront alors à diversifier le mélange de base.**

**Travail du sol préalable** pour ameublir la terre en profondeur sur la bande de plantation.  
**Sur talus, creusement d'un trou** de 30 x 30 cm pour ameublir la terre qui recevra le plant.

**Mise en place d'un paillage** pour améliorer la reprise des plants. Un compost peut être disposé pour enrichir le sol en matières organiques.

**Préparation des plants** par la coupe des racines blessées ou trop longues. Un pralinage des plants (les tremper dans un mélange argile eau) améliore la reprise des plants.

**Plantation** avec une distance de 1.5 à 2 m entre les plants. Pour tasser la terre au pied, arrosez les plants.

Si des dégâts de lapins ou de chevreuils sont à craindre, il est possible de **protéger les plants** avec des filets fixés sur des piquets. Veillez que la protection ne gêne pas leur développement. Il sera nécessaire de retirer ces protections lorsque le plant est hors de portée du gibier.



## L'éducation des jeunes arbres des haies bocagères

L'éducation des jeunes arbres permettra, à terme :

- d'apporter à la haie une plus-value économique sous forme de bois d'œuvre
- d'éviter que les arbres adultes ne nuisent aux parcelles agricoles riveraines du fait du développement de branches basses.

La première intervention doit porter sur de jeunes arbres vigoureux, âgés de cinq à dix ans (hauteur comprise entre 2 et 4 mètres) qui seront des arbres d'avenir. Les interventions suivantes seront réalisées périodiquement, tous les 2 à 3 ans.

**Les essences adaptées :** chêne, hêtre, châtaignier, frêne, érable, merisier mais aussi... aulne, tilleul

**Repérer à la peinture** ou à l'aide d'un ruban les plus beaux arbres d'avenir : droits, dominants vis-à-vis des arbustes environnants et sans grosses fourches. Un espacement d'au moins 5 mètres devra être maintenu entre deux sujets repérés.

En cas de nécessité, **couper les branches des arbustes concurrents** qui empêchent la croissance verticale de l'arbre et limite son développement.

**Supprimer les fourches et grosses branches** susceptibles d'empêcher la formation d'un tronc droit, à l'aide d'un sécateur. Cette taille ne doit pas supprimer plus du tiers des branches.

**Supprimer les branches basses du tronc**, quand l'arbre s'est bien développé. Cette opération ne doit porter que sur le tiers inférieur de l'arbre.

**Paillage :** L'utilisation d'un paillage à la plantation permet d'assurer des conditions biologiques favorables à la reprise et l'enracinement des plants les 2 premières années : maintien de l'humidité, conservation d'un sol à structure meuble et aérée, limitation de la concurrence de la végétation herbacée. Préférez un paillage naturel de type paille, copeaux de bois, feutre biodégradable. Lorsque la haie commence à se développer, le paillage n'a plus d'utilité. Sa disparition permet à la végétation herbacée de se développer au pied des arbres. Un apport de compost complémentaire est intéressant afin que le plant dispose d'éléments nutritifs immédiats.

**Clôture :** Les animaux d'élevage sont friands des jeunes arbres. Pour les protéger, pensez à poser une clôture suffisamment distante des plantations pour éviter leur abrutissement.



**Le haut jet :** arbre adulte constitué d'un seul tronc, susceptible de produire du bois d'œuvre.

**Les essences adaptées :** châtaignier, chênes, hêtre, frêne commun, merisier, aulne glutineux...



**La cépée :** arbre ou arbuste à troncs multiples. La cépée peut s'être formée naturellement (Sureau noir, Noisetier, Fusain d'Europe...) ou sur souche, suite à l'exploitation du tronc d'un arbre (châtaignier, hêtre...).



**Le recépage :** technique consistant à couper un arbre ou arbuste au ras du sol afin de permettre la formation de nouvelles tiges à partir de la souche (rejets). Cette technique peut être intéressante pour reformer un tronc droit sur un jeune arbre mal formé ou endommagé. Deux à trois ans après, le plus beau rejet sera sélectionné. Les autres tiges seront supprimées.

**Les essences adaptées :** châtaignier, merisier, aulne glutineux, frêne commun, érable sycomore.

## Taille et élagage : le bon geste

Évitez de tailler ou d'élaguer des branches de trop gros diamètre (supérieur à 3 cm) et prenez soin de bien désinfecter l'outil de taille avant de débuter l'opération.

**La coupe de la branche devra être franche :** favoriser l'emploi du sécateur.

**Bon geste**

**La coupe est correcte.** Effectuée au ras du renflement ① situé au départ de la branche sur le tronc, elle respecte le bourrelet cicatriciel ② et favorise une fermeture plus rapide de la plaie.



**Mauvais geste**

**La coupe n'a pas été effectuée assez près du tronc.** Le chicot risque de provoquer le développement de pourriture. Il dépréciera par ailleurs la qualité ultérieure du bois.



**Mauvais geste**

**La coupe a été effectuée au ras du tronc.** Le bourrelet cicatriciel, dont le rôle est d'assurer la fermeture de la plaie, a été endommagé et rend l'arbre plus fragile face aux attaques parasitaires.



## Calendrier des interventions

Mois de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Plantation												
Dégagements de semis ou de plants												
Taille de formation et élagage*							Merisier					
Recépage												

\* merisier : uniquement l'été